

Matériel :

- 1) Affiche retraites pour le panneau syndical
- 2) Publication 4 pages à destination des AED et AP de votre établissement
- 3) Pétition AED



Calendrier de fin d'année :

Commissions d'affectation INTRA :

Du mardi 18 juin au vendredi 21 juin

CAPA Hors classe certifiés :

Mercredi 3 juillet

Phase d'ajustement (affectation des TZR) :

Du mardi 16 juillet au jeudi 18 juillet

Cher(e) camarade,

Le Gouvernement s'est enfermé dans le dogme de la réduction de la dépense publique et durcit la politique de l'austérité dans tous les secteurs y compris dans la Fonction publique et l'Education nationale, amplifiant ainsi les effets de la crise : nouvelles attaques contre les retraites, poursuite du gel du point d'indice, refus de revaloriser nos métiers et nos carrières à hauteur de nos qualifications et de nos missions...

Retraites : d'autres choix sont nécessaires et possibles

Une offensive idéologique d'envergure prépare une nouvelle réforme des retraites fondée sur de nouveaux reculs, une diminution des pensions et l'accroissement des inégalités. La rapport Moreau (durée de cotisation portée à 44 ans, remise en cause du calcul de la pension sur les 6 derniers mois de traitement...) qui doit être remis au gouvernement vendredi 14 juin présente celle-ci comme inéluctable et veut opposer les salariés du public qui bénéficieraient de privilèges aux salariés du privé.

Le gouvernement a décidé d'aller très vite avec présentation d'un projet de loi d'ici la mi-septembre et vote avant la Toussaint en habillant cela d'une concertation lors de la conférence sociale de juillet.

Un front syndical à la construction duquel participent la FSU et le SNES se développe pour mettre en garde le Gouvernement contre ces propositions inacceptables et mettre dans le paysage une action en début d'année scolaire.

Face au matraquage idéologique et au climat de résignation que veut entretenir une coalition de forces politiques, médiatiques et syndicales, il est important d'informer les collègues :

- 1) de l'intoxication organisée autour des retraites (voir affiche ci-jointe à mettre sur le panneau syndical ou à diffuser sous forme de tracts)
- 2) De la réalité de la construction d'un mouvement syndical (au niveau FP, à l'exception de la CFDT et de l'UNSA, toutes les organisations ont pris position contre les préconisations du rapport Moreau — voir notre site)

Contre les suppressions d'emplois des AED : rassemblement devant le Rectorat mercredi 19 juin à partir de 14 h 30

Le Service public d'Education est concrètement rattrapé par la cure d'austérité. Sans préavis, le Ministère a organisé la suppression de 2000 emplois d'AED, nombre qui correspond aux postes d'AED créés dans le cadre des mesures d'urgence pour améliorer la rentrée dernière. Ce sont ainsi 189 emplois qui sont supprimés dans notre académie alors que les effectifs progressent.

Le SNES et la FSU sont à l'origine d'une démarche

intersyndicale pour exiger le rétablissement des moyens supprimés et leur abondement à hauteur des augmentations d'effectifs.

Ils appellent les personnels, en associant les parents d'élèves, à se mobiliser contre cette mesure inacceptable qui va fragiliser les établissements (motion, lettre aux élus, communiqué de presse, demande d'audience, préavis de grève pour la rentrée...) et à participer au Rassemblement devant le Rectorat le mercredi 19 juin à 14 h 30.

Les mobilisations ont déjà permis d'obtenir un premier recul avec une diminution du nombre d'emplois supprimés dans des académies comme à Orléans-Tours.

Vous trouverez ci-joint :

- 1) un tract d'appel à reproduire et à diffuser dans les casiers de tous les collèges
- 2) Une publication à distribuer aux AED ainsi qu'une pétition à signer et faire signer

Alerte dans les établissements : utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement

L'affectation des stagiaires sur des postes de titulaires de 18 h est lourde de conséquences pour le fonctionnement des établissements et l'ensemble des personnels, stagiaires comme titulaires : la compensation de leur décharge de 3 h (pour un certifié) à 6 h (pour un agrégé) va engendrer des heures supplémentaires ou des compléments de service qui vont multiplier les services partagés pour des collègues, TZR ou contractuels. Dans le cas des CPE et des documentalistes, aucune compensation n'est envisagée.

Suite aux interventions du SNES, 206 postes ont été débloqués sur les 816 initialement réservés par le Recteur pour affecter les stagiaires dans les collèges et les lycées généraux et technologiques. Mais, cela est bien en deçà de ce qui était possible ! En effet, le Rectorat, pour utiliser les stagiaires à l'heure près, refuse de les affecter sur des blocs de moyens provisoires dont la quotité est inférieure à 15 h au mépris des consignes du Ministre, qui stipulent que la décharge des stagiaires est d'**au moins** trois heures.

Listes des postes bloqués et débloqués stagiaires à la date du 11 juin sur notre site

Le SNES appelle les personnels dans chaque établissement à exiger le déblocage des postes (lettre au Recteur, demande d'audience...) et l'affectation des stagiaires sur des BMP correspondant aux exigences de leur formation (quotité de service, accessibilité, tuteur...).

Marie-Damienne Odent, Michel Vialle, Pascale Boutet
Co-secrétaires généraux